

## AWBB Groupe des Parlementaires de Bruxelles Brabant Wallon.

### P.V. n° 1 réunion du 04 juin 2018

#### **Présents :**

MM DUJARDIN- GILLARD-MUYLAERT-VAN WALLEENDAEL.

**Absents excusés:** MM DE GREEF-LAMY-LOOZEN.

**Invités :** MM. DELCHEF (Pdt AWBB) – FLAMENT (membre du CA).

La réunion débute à 19 h 30.

**1. Elections :** M.DUJARDIN (le membre le plus ancien) préside la séance et procède à l'appel des candidatures. Il est procédé par vote secret à la composition du bureau de la prochaine saison :

#### **1-1 Composition du bureau 2018-2019.**

Président : M. DUJARDIN C.

Vice-président : M. VAN WALLEENDAEL Y.

Secrétaire : M LAMY Y.

Trésorier : M LOOZEN M.

Secrétaire-adjoint : M LOOZEN M.

#### **1-2 Membres effectifs ASBL-AWBB.**

MM.DUJARDIN, GILLARD, LAMY, LOOZEN, MUYLAERT, VAN WALLEENDAEL.

M. DUJARDIN remercie le groupe et félicite M LAMY réélu lors de l'AP du 22 mai 2018.

### **2. Saison 2018-2019.**

#### **2-1 Représentation dans les départements AWBB**

Etat des lieux et perspectives pour la saison 2018-2019

Le groupe désigne :

M. VAN WALLEENDAEL Y. à la Commission législative

M. DUJARDIN C à la Commission financière.

Pour les départements, le groupe décide d'attendre les demandes des présidents du CA.

Un pré – accord est décidé pour

MM ANDREU et LAMY au département arbitrage AWBB.

M. DEKONINCK J au département Promotion Evènements AWBB

M. DEKONINCK M au département Détection et Sélection jeunes AWBB ;

M. MUYLAERT P au département Sport Haut Niveau

M. MONSIEUR O au département 3x3.

#### **2-2 Représentation du groupe lors des Assemblées générales AWBB 2018-2019.**

(Tour de rôle) :

NOVEMBRE 2018: MM DEGREEF-DUJARDIN-GILLARD-LAMY-LOOZEN-MUYLAERT.

Réserve: M.VAN WALLEENDAEL

MARS 2019:MM. DEGREEF-DUJARDIN-GILLARD-LAMY-LOOZEN-VAN WALLEENDAEL.

Réserve: M. MUYLAERT

JUIN 2019:MM. DEGREEF-DUJARDIN-GILLARD-LAMY-MUYLAERT-VAN WALLEENDAEL

Réserve: M. LOOZEN

### **2-3 Calendrier des réunions pour la saison 2018-2019.**

Les lundis à 19h30: 2018 : 3/9—1/10—5/11—3/12.

2019 : 7/1— 4/2—11/3 – 1/4 – 6/5 – 3/6.

Les dates des réunions éventuelles du mercredi avant les AG-AWBB seront fixées dès que les dates des AG seront connues.

### **3. Approbation du PV n°12 séance du 07 mai 2018.**

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **4. Correspondance**

Celle-ci est parcourue et commentée.

### **5. Tour de la province :**

#### **5.1. Bilan de l'Assemblée provinciale du 22/05/2018.**

Nous nous interrogeons sur les déclarations négatives du Président du Comité Provincial au sujet du Conseil Judiciaire Provincial et même de notre groupement. Il nous a même été reproché d'avoir accepté les règles PROMBAS en ce qui concerne la qualification des joueurs (en application depuis 2 ans). Nous rappelons que celles-ci ne sont pas soumises à l'approbation des parlementaires mais qu'elles sont acceptées et signées par les clubs disputant les compétitions nationales. En résumé, pour les membres du CP, tout le monde a tort et cette instance souhaite modifier de nombreuses règles statutaires.

Nous avons apprécié l'intervention du Président de l'AWBB dont les informations étaient claires, nettes et précises.

Nous avons aussi été surpris de l'information quant aux classements en jeunes qui ne seront plus publiés sauf dans les séries « ELITES ». Nous savons, à présent, qu'il n'en sera rien. Peut-être s'agit-il d'une manœuvre psychologique de la part du CP ? En effet, après publication des séries et avoir annoncé que les classements dans toutes les séries seraient établis, un club a demandé de modifier plusieurs de ses inscriptions de séries « Elite » en séries « Provincial ». Devrait-on par conséquent donner raison au CP dont le but était d'éviter les équipes qui jouent la « championnate » et qui gagnent avec 60 points d'écart ?

Le Groupe rappelle, pour la deuxième année consécutive, le prescrit de l'article PF3 Vérificateurs provinciaux. Nous demandons à notre représentant à la commission législative d'examiner la modification ou la suppression de cet article sachant que le CA s'interroge aussi sur le bien-fondé.

Il conviendrait de réfléchir à la mise en place d'un nouveau mécanisme pour le contrôle des dépenses au niveau provincial.

**5.2 Calendrier provincial saison 2018-2019.** Dans les séries de 12 et de 14, il est prévu une journée le dernier week-end des vacances de Pâques. Les clubs peuvent toujours proposer, avec accord des adversaires, d'anticiper la rencontre à une autre date.

## **6. Assemblée Générale de l'AWBB du 23 juin 2018.**

**6.1. Composition de la délégation :** MM. DE GREEF, LOOZEN et

VAN WALLENDael chacun muni d'une procuration

**6.2. Ordre du jour :** Nous sommes dans l'attente de celui-ci, mais nous avons déjà reçu 8 modifications proposés par le CA.

Mise à jour des statuts de l'ASBL et du ROI, par urgence

PJ14-PJ15-PJ45 bis-PJ48-PJ49- PA32 - PC75quater- PF10.

Un premier examen permet à notre représentant d'en discuter à la CL.

Ces articles seront examinés avec l'ensemble de l'ordre du jour à notre réunion préparatoire à l'AG

## **7. Divers.**

Plusieurs questions sont présentées et débattues au sujet de :

- Règlement Coupe AWBB. Certaines précisions sont apportées.
- Calendrier suite à la réforme des jeunes régionaux. Périodes sans rencontres.
- Coupe U15 U17 En attente.
- Assurances : différence ARENA / ETHIAS. Précisions demandés et reçues.
- Formulaire double affiliation : Il convient de patienter
- Coût informatique au sujet de notre proposition de modification PM12. Il nous est répondu que cela revient trop cher.
- Dossier arbitrage toujours en cours mais dont la progression est conditionnée en partie par la nécessité de trouver une position commune avec Basket Vlaanderen, ce qui implique notamment l'organisation de réunions de concertation. Tout cela est chronophage alors que d'autres dossiers requièrent également le temps des responsables des instances des deux Fédérations.

Claude DUJARDIN.

Président des parlementaires BBW